

Analyse des filières riz par les organisations professionnelles d'Afrique de l'Ouest



Livret de l'apprenant



Module 3

**Construction et
analyse des
comptes d'acteurs**

2006

Ces modules de formation ont été élaborés dans le cadre du Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles (**PRIAF-Riz**), sur financement du Ministère français des Affaires Etrangères.

Le PRIAF-Riz vise à renforcer la coordination entre les acteurs privés et publics au sein des filières riz, à améliorer la circulation de l'information et à accroître la capacité d'analyse et de négociation des organisations professionnelles. La Guinée, le Mali et le Sénégal, sont impliqués dans ce projet depuis début 2002, à travers la construction et l'animation d'observatoires nationaux des filières, ainsi que la formation de responsables d'organisations professionnelles.

Le PRIAF-Riz bénéficie de l'appui technique du **CIRAD** (Hélène DAVID-BENZ), de l'**IRAM** (Laurent LIAGRE), du **CIEPAC** (Marie Jo DUGUÉ), du réseau **APM Afrique** (Jeanot MINLA).



Ces outils pédagogiques s'adressent aux responsables professionnels agricoles et aux techniciens d'appui qui les accompagnent. L'objectif est d'acquérir une vision globale de la filière, de s'initier à l'utilisation de quelques outils d'analyse et d'accompagner leurs réflexions en matière d'actions collectives au sein de ces filières.

Ils ont été élaborés de telle façon qu'ils puissent également être utilisés pour des responsables professionnels de l'aval des filières : transformateurs/trices, commerçants/es, détaillants/es.



Cet ensemble est constitué de quatre modules, correspondant à autant de sessions de formation :

- Module 1 : Analyse du fonctionnement de la filière riz (2 jours et demi)
- Module 2 : Rôles, actions et stratégies des acteurs au sein de la filière riz (3 jours)
- Module 3 : Construction et analyse des comptes d'acteurs (3 jours)
- Module 4 : Compétitivité de la filière riz (3 jours)

Chaque module est composé de deux outils :

Le manuel du formateur. Destiné au formateur-animateur.

Le livret de l'apprenant : Destiné à être distribué aux participants, il résume les principaux points abordés au cours de la formation, illustrations à l'appui. Rédigé simplement, il peut être traduit en langue locale.



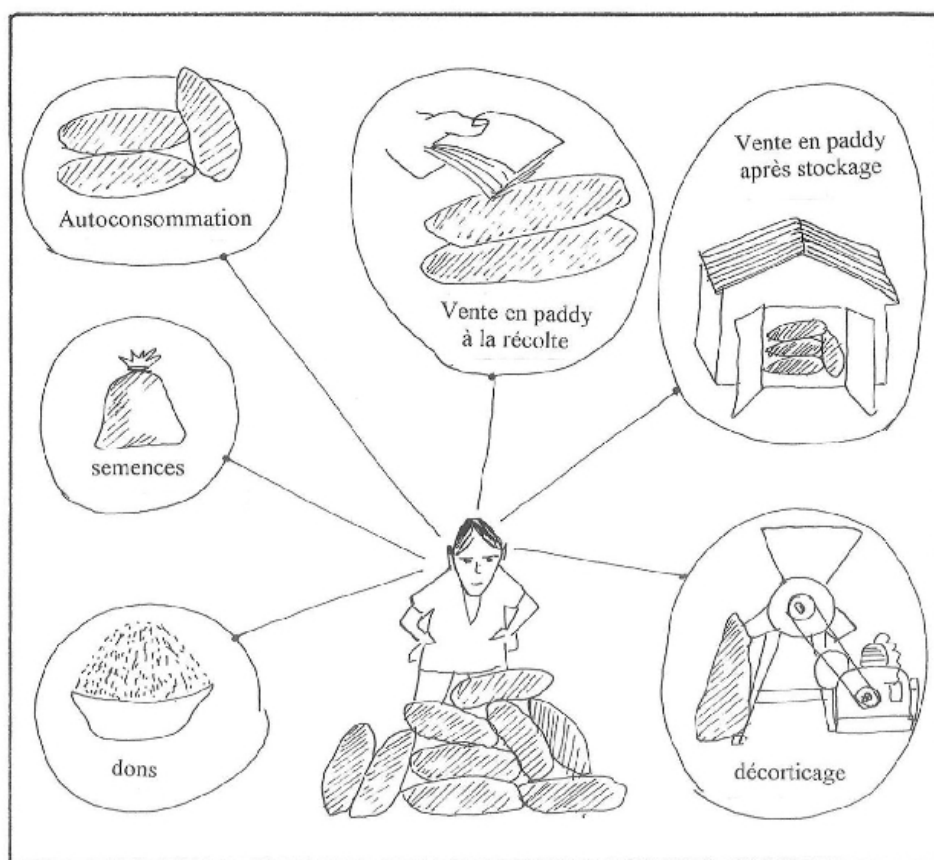
Ces différents outils sont le fruit d'un travail collectif de conception et de validation. Des responsables des organisations de riziculteurs et les équipes des Observatoires des filières riz du Mali, du Sénégal, de la Guinée, du Bénin et du Burkina Faso ont ainsi activement contribué à ce processus en 2005 et en 2006, à travers plusieurs ateliers nationaux et régionaux.

Que tous soient ici très chaleureusement remerciés !

1. La destination et la valorisation de la production de riz au niveau des exploitations agricoles

- Devenir de la production

Pour des producteurs, il est utile de s'intéresser à ce que devient leur production et de faire l'effort de chiffrer les différentes utilisations par exemple : part de l'autoconsommation, part réservée pour la semence, dons, vente en paddy à la récolte, vente en paddy après stockage, décorticage



On peut représenter les résultats sous forme d'un tableau ou d'un schéma.
Ces chiffres permettent ensuite de réfléchir à ce qu'il est le plus important d'améliorer...

Tableau de quantification de la destination de la production

Devenir de la production	Pour 10 sacs* (ou en %)	Précisions
Semence		
Autoconsommation		Stockage en paddy, décorticage où et quand ?
Dons religieux ou rituels		Comment le volume est-il calculé ?
Autres dons		Comment le volume est-il calculé ?
Vente de paddy au commerçant créateur		Pour remboursement de quoi ?
Vente de paddy au collecteur		Raison (besoin précis, commodité,... ?) période ?
Vente de paddy du producteur au décortiqueur		Quel décortiqueur ? quand ?
Décorticage pour le compte du producteur		Pour vente directe sur marché local ? Ou bien ?
Vente de paddy par l'intermédiaire de la coopérative		
Vente de riz blanc par l'intermédiaire de la coopérative		
Riz du décortiqueur vendu sur le marché local		
Riz du décortiqueur vendu au grossiste		
Etc....		

*: préciser dans ce cas, la production/ha

2. Analyse économique des comptes d'acteurs dans une filière riz

• Compte d'acteur : la démarche

(i) *Pourquoi établir un compte d'acteur ?*

Etablir un compte d'acteur, c'est le moyen de savoir ce que rapporte une activité.

Il faut préciser ce dont on parle : ça n'a pas de sens de faire des moyennes de choses qui ne se ressemblent pas, par exemple les comptes des meuniers et des rizeries, les comptes de production en irrigué et en bas-fond, ou en bas-fond avec maîtrise de l'eau et sans maîtrise de l'eau, ou encore en pluvial... Dans ce cas, il est préférable d'établir des comptes pour les différentes situations et de comparer les résultats.

(ii) *Comment établir un compte d'acteur : le principe*

1. on fait la liste des différentes étapes de l'activité ; pour chaque étape on dresse la liste des charges et on essaie de chiffrer ces charges (prix unitaire et quantité) ;
2. on évalue la valeur de tous les produits.

Pour pouvoir comparer 1 et 2 il faut travailler sur des quantités comparables et se placer dans une situation réaliste :

- pour un compte de producteur on prend en général la base d'une surface : 1 ha ou $\frac{1}{4}$ d'hectare ou toute unité de surface qui est couramment utilisée (pour le paiement de la redevance, les travaux payés à la tâche... par exemple)
- pour un compte de transformateur ou de commerçant, il faut prendre une quantité facile à relier aux données des producteurs : 1 tonne, un nombre de sacs si on connaît le poids des sacs ; il faut aussi savoir combien de temps ça prend de traiter cette quantité...

(iii) *Comment établir un compte de producteur : la démarche et le résultat*

On décide d'abord de quoi on parle. On définit :

- le type de riziculture concernée,
- les caractéristiques de l'itinéraire technique choisi (différents paramètres sont possibles : travail du sol, dose d'engrais, mode de récolte, etc.),
- la récolte estimée (ce qui est possible compte tenu du type de riziculture et d'itinéraire technique : par exemple si on ne compte pas de charges en semences améliorées, en engrais, on a peu de chances d'obtenir 6 t de rendement...)
- enfin on fait la liste des étapes dans un tableau (voir proposition dans le paragraphe B : Le guide de rédaction du compte rendu).

Pour l'itinéraire technique comme pour la récolte, on se placera dans une situation réelle ou proche de la réalité ; on évitera surtout de prendre une situation idéale avec un itinéraire technique recommandé.

Pour chaque étape, on fait la liste des charges en distinguant les dépenses monétaires (achats d'engrais, main d'œuvre salariée, par exemple...) et les autres charges qu'on commence par quantifier sans leur donner une valeur monétaire (semence auto-produite, main d'œuvre familiale, redevance si elle est payée en nature...).

Il faut se demander comment on estime le montant d'une charge : est-ce que c'est proportionnel à la surface, à la quantité de récolte (transport)... :

- par exemple, il faut rapporter le coût de la pépinière à la surface qui va être repiquée
- il peut y avoir des charges cachées (comme le repas des ouvriers, par exemple) ou difficile à calculer (les ouvriers peuvent faire plusieurs choses sur l'exploitation ; dans ce cas, on essaye d'estimer qu'elle est la part de leur temps de travail qu'ils consacrent au riz)

On s'intéresse ensuite aux produits : Partant de la production totale, on distingue ce qui est vendu, ce qui est donné, stocké pour la consommation familiale, gardé pour les semences, utilisé pour payer les charges ; on fait la part aussi de ce qui est vendu sur pied, en paddy au bord du champ ou au marché (les prix ne sont pas les mêmes)

☞ ne pas oublier les sous-produits s'ils **sont valorisés (paille, son)**

- **Marge de production / résultat de l'exploitation**

La marge brute pour le riz est la différence entre les produits et les charges.

Si on ajoute dans les charges les frais financiers (intérêts) du crédit et les amortissements, on obtient la marge nette.

En divisant les charges, les marges brute et nette par la production totale ou les superficies cultivées, on pourra obtenir le coût de revient ou les marges du riz au kilo ou à l'hectare.

Quand on fait la somme de toutes les marges brutes issues de l'ensemble des parcelles cultivées et de toutes les autres activités agricoles de l'exploitation, on obtient le résultat brut de l'exploitation.

Si on soustrait de ce résultat brut d'exploitation tous les amortissements et les frais financiers (ou si on fait la somme de toutes les marges nettes), on obtient le résultat net d'exploitation.

- **Des questions à creuser**

- *La main d'œuvre familiale*

La question de la prise en compte de la main d'œuvre familiale est compliquée : il n'est pas correct de ne pas la compter du tout, mais est-ce qu'il faut la compter comme des salariés ? On sait bien que dans certains cas la famille peut accepter de travailler à des tarifs inférieurs, parce que c'est une période creuse, ou parce qu'il y a des difficultés particulières.

Par ailleurs, les temps de travaux sont difficiles à relever ou à comptabiliser : comment enregistrer tous les travaux, comment compter le gardiennage des parcelles par les enfants pour chasser les oiseaux, etc. ?

Pour discuter de ces questions le calcul du revenu par heure (ou par journée) de travail familial est un outil intéressant pour comparer à d'autres types de rémunération, agricoles (autres cultures par exemple) ou non agricoles (manœuvre dans une usine, chauffeur, travail en ville, etc.).

De façon globale, les OP font souvent le choix de comptabiliser la main d'œuvre familiale dans les charges : en effet, il faut faire apparaître que le producteur n'accepte pas de travailler pour rien. Mais ce choix ne doit pas masquer le statut spécial de l'agriculture familiale : sa force est d'être à même de faire face aux aléas climatiques ou économiques, grâce à une capacité de travail (de la main d'œuvre familiale) non directement liée à un salaire. C'est là une grande souplesse qui lui permet de traverser les difficultés là où l'agriculture d'entreprise ferait le choix de cesser son activité.

- *L'entraide*

Des opérations qui nécessitent beaucoup de travail (comme la défriche, le repiquage, la récolte...), peuvent être faites par des groupes d'entraide. Les dépenses monétaires pour le producteur se limitent alors aux repas (ou seulement à des paiements en nature). Toutefois, le producteur et sa famille « rendent » souvent ce travail en participant à d'autres chantiers collectifs. Si l'on veut comptabiliser la main d'œuvre familiale, l'entraide doit donc être comptabilisée de la même façon.

- *Les amortissements :*

Cela concerne un gros équipement ou un aménagement qui a une durée d'utilisation de plusieurs années ; la somme importante qu'on dépense au moment de l'achat ou l'aménagement doit être amortie sur plusieurs saisons, c'est-à-dire qu'on répartit le poids de la dépense sur le temps d'utilisation de l'investissement ; cela correspond aussi au fait que le matériel perd de la valeur chaque année (il s'use). Si on réserve réellement cet argent cela doit permettre de racheter un matériel neuf quand le premier est amorti. Dans les faits, on ne met pas de côté en général le montant des amortissements, mais il est important de penser au renouvellement du matériel et de prévoir les investissements. Si on ne les prend pas en compte, on risque de maintenir des activités non rentables, qui ne pourront pas être poursuivies lorsque de nouveaux investissements seront nécessaires. C'est un oubli fréquent quand il y a des subventions d'équipement par exemple et cela explique que des activités ou des techniques sont abandonnées au bout de quelques années (on n'a plus l'argent pour remplacer le tracteur...)

Remarque : ne pas confondre amortissement et frais d'entretien

Si une charrue a une valeur de 200.000 FCFA et qu'elle peut durer 15 ans, l'amortissement annuel à prévoir est de $200.000 \text{ FCFA} / 15 \text{ ans} = 13\,333 \text{ FCFA} / \text{an}$. Pour avoir une estimation du coût de l'amortissement ramené à l'hectare ou au kilo de paddy, il faut donc diviser 13 333 FCFA par le nombre d'hectares sur lesquels la charrue est utilisée ou la production totale de l'exploitation. On procède au même calcul pour les autres matériels en fonction de leur prix et de leur durée de vie respectifs (par exemple les motopompes, les charrettes, etc).

- *L'évaluation des dons religieux ou rituels*

Autre question délicate : doit-on prendre en compte la récolte avant ou après les dons ? D'un point de vue économique, l'ensemble de la récolte est considéré comme le produit. Elle permet de contribuer à toutes les obligations de la famille, ceci allant du remplissage du grenier à la vente pour la couverture des besoins monétaires, en passant par l'épargne. En particulier, la récolte permet au producteur de remplir ses obligations religieuses et sociales.

Mais a-t-on le droit d'évaluer le don ? Et si oui, comment le faire : faut-il calculer en fonction du prix de marché à la récolte, à la soudure ?

- **Les autres comptes d'acteurs : transformateurs, commerçants**

Le principe est le même qu'avec les comptes de production.

L'amortissement du matériel est un poste stratégique qu'il ne faut pas négliger (par exemple la décortiqueuse). Là aussi c'est compliqué : selon qu'il y a eu des subventions ou pas par exemple...

Ce qui est difficile, c'est de savoir comment répartir les charges : le salaire du meunier, le carburant pour le moulin, l'entretien, les frais de déplacement du commerçant se répartissent sur combien de tonnes ? Comment connaître le volume transformé durant une période donnée ?

Est-ce que ces frais sont proportionnels à la quantité ou non ? Cela dépend de l'efficacité (la machine marche bien ou pas), de la quantité de produit traité, de la période considérée...

☞ Ne pas oublier les sous-produits, les variations de prix de vente, le financement des stocks...

☞ C'est très difficile d'établir ces comptes quand on n'est pas soi-même acteur. Mais ça peut être intéressant de se rendre compte de ce qu'on ne sait pas et d'aller chercher les informations auprès des transformateurs ou des commerçants eux mêmes ... Généralement, ces données sont construites par des personnes spécialisées (chercheurs).

Compte des producteurs

Charges	Quantité	Prix unitaire	Dépenses	Produits	Quantité	Prix unitaire	Recettes
Opération technique 1: ...				Opération technique 1 : ...			
Opération technique 2 : ...				Opération technique 2 : ...			
Etc				Etc			
Total				Total			
				Solde			

- **Analyse de sensibilité des marges**

Si on modifie certains critères techniques ou économiques, les marges et les résultats évoluent à la hausse ou à la baisse. Par exemple, on peut regarder ce qui change quand on modifie le niveau des rendements, le coût du poste intrants (prix ou volume d'engrais, prix des semences), le prix de l'énergie, le taux de décortilage, le prix du transport, la disponibilité de la main d'œuvre salarié, etc. Ces changements quand ils se produisent peuvent inciter les acteurs à s'organiser autrement pour limiter la diminution de leur revenu.

Tableau d'analyse de sensibilité des marges

Modification des paramètres techniques	Paramètres techniques	Impacts sur le compte de résultat	Enseignements pour l'action
Exemple 1			
Exemple 2...			
Etc.			

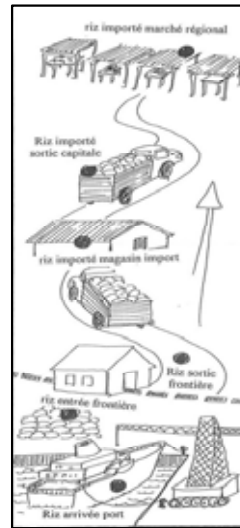
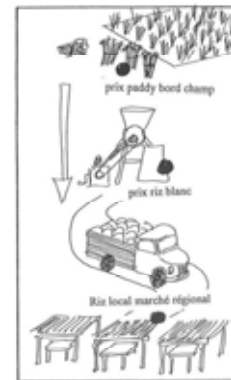
Crédits photo et illustrations

Illustrations :

- 4^{ème} de couverture manuel du formateur
& livrets de l'apprenant : Jacques
Mercoiret

Photos :

- Couverture : Hélène David-Benz
- 4^{ème} de couverture :
 - photo 1: Marie Jo Dugué
 - photo 2 à 5 : Hélène David-Benz



- **APM**

B.P. 10 008 Yaoundé
CAMEROUN

Tél. : (237) 221.53.89 - Fax : (237) 220.55.20

apmafrique@yahoo.fr

- **CIRAD**

Avenue Agropolis, 34 398 Montpellier Cedex 5
FRANCE

Tél. : 33 (0)4 67 61 58 00 - Fax : 33 (0)4 67 61 44 15

dir-es@cirad.fr

- **CIEPAC**

930, Chemin des Mendrous 34170 Castelnau le lez
FRANCE

Tel : 33(0)4 67 79 60 11 - Fax : 33 (0)4 67 72 99 76

ciepac@wanadoo.fr

- **IRAM Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3
34980 Montferrier le Lez

FRANCE

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 - Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

iram@iram-fr.org